

Pièces à fournir :

- Photocopie du carnet de santé, pages identité et vaccins
- Photocopie assurance responsabilité civile

Article 1385 du Code Civil

Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

*** CONCERNANT LES LICENCES CUNCBG**

Le montant de la cotisation annuelle pour la délivrance d'une licence est actuellement fixé à vingt euros (22 €) par chien. Une assurance concernant le propriétaire ou le conducteur et le chien accompagne également chaque licence. Cette assurance est, de surcroît, étendue aux risques inhérents à la vie courante, en dehors de toutes activités canines d'entraînement et de compétition, en agissant sous la forme d'une responsabilité civile. Cette disposition qui permet une garantie généralisée est ouverte également aux possesseurs de chiens de 2eme catégorie.

A) Formulaire « Propriétaire » permettant de solliciter licence dans les divers cas intéressant les clubs (Concours : pour les disciplines incluant ou non du mordant / Education Canine = adhérent ne se destinant pas à la compétition, donc concours exclu

A1. IMPORTANT / une demande de licence au titre d'étranger, ne peut être accordée qu'à la condition expresse que l'étranger demeure à l'étranger (adresse en France = exclue)

A2. IMPORTANT / Pour un chien titulaire d'un pedigree étranger, donc avec numéro « L.O. » étranger, il y a obligation d'effectuer une opération préalable auprès de la SCC pour que le chien y soit référencé, en obtenant un numéro FAPAC (Fichier des Animaux Participant à des Activités Cynophiles) / Lien utile au téléchargement du formulaire : http://scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/Enregistrement/Formulaire_enregistrement_etrange.pdf

A3. IMPORTANT / Pour un chien non L.O., il y a obligation d'effectuer une opération préalable auprès de la SCC pour que le chien y soit référencé, en obtenant un numéro FAPAC (Fichier des Animaux Participant à des Activités Cynophiles) / Lien utile au téléchargement du formulaire : http://scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/Enregistrement/Formulaire_enregistrement_nonlo.pdf

B) Formulaire « Conducteur » permettant de solliciter une demande de licence pour tout membre de club, non titulaire d'une licence « propriétaire » et souhaitant conduire un chien en concours dont il n'est pas le propriétaire

POUR LES CONDUCTEURS DE MOINS DE 18 ANS, REmplIR ET SIGNER L'AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Monsieur, ou Madame :

Ayant autorité parentale sur l'enfant :

Né(e) le :

Déclare dégager « Ac'Crocs-Chiens 81 » de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir lors des séances d'éducation au club et pendant toute manifestation organisée par celui-ci.

Fait à.....

Le:

Signature de l'autorité parentale